



Je refuse la garde alternée

Par **lamartine**, le **31/01/2011** à **10:53**

Bonjour,

je suis séparée du pere de mes filles depuis bientôt 4 ans!ns n etions pas marié!
elles vont chez leur pere un weekend sur deux et la moitié des vacances scolaires! il me
verse une penssion alimentaire que le juge a fixé a 500 e, en fonction de son salaire! je viens
de faire appel a un huissier car il me verse la penssion tout les mois mais le tarif depend de
son bon vouloir!

Actuellement il veut faire une demande de garde alternée, et je mis refuse!!
pour les raisons suivante!

il m a battu quand j étais enceinte de 5 mois de ma derniere fille (j ai un certificat du medecin)
ma fille n avais qu un ans quand on c est séparé!

il travail tout le temps et c'est leur belle mere qui s en occupera!

il consomme bcp trop d alcool !

aider moi!!!!!!! peu t il obtenir la garde alternée????

Par **Melanie555**, le **31/01/2011** à **15:04**

Sur la base de quel "élément nouveau" repose sa requete de garde alternée ?

Par **lamartine**, le **31/01/2011** à **19:11**

il ne veut plus payer de penssion alimentaire!!!!!!c est sa premiere requete!!!!

mais il dit quand meme que ses filles lui manque!pourtant je lui est proposer de les prendre de temps en temps le mardi soir ou le dimanche aprem!!!il me dis qu il ne peu pas (trop de travail! ou qu'il n as pas le temps de vivre pour lui!!)
il m a demandé de prendre que notre plus grande fille en alternée car la plus petite l ettouffe soidisant!!!
mais il est malin! et ne dira pas c'est argument là au juge!!
je pense que c'est vraiment pour ne plus versée de penssion qu il veut la garde alternée!!!!
pour le bien etre de mes filles se n ai franchement pas possible!!!!
elle serons d ésequilibré!autant pour l alimentation ,les leçons !les heures de sommeil!
l element nouveau c 'est l appel a l huissier pour la penssion!! tout part de là!

Par **Marion2**, le **31/01/2011** à **19:24**

S'il ne veut plus payer la pension alimentaire, au prochain impayé, vous contactez un huissier avec le jugement.
Demandez un paiement direct ou une saisie sur salaire.

Par **lamartine**, le **31/01/2011** à **20:26**

j ai deja eu recours a un huissier pour la penssion alimlentaire!
et c 'est justement pour cela qu il demande la garde alternée car il ne veu plus me donner d argent!

Par **Marion2**, le **31/01/2011** à **20:52**

vous ne vous en occupez pas. La pension doit vous être versée tous les mois maintenant.
S'il veut faire une requête au JAF, laissez le faire et vous expliquerez au JAF le motif de sa demande de garde alternée et que vous avez dû faire appel à un huissier.

Ce n'est pas parce qu'il aura votre fille en garde alternée qu'il n'aura plus de pension alimentaire à verser.

Ne discutez pas avec lui de cette garde alternée.

Par **Melanie555**, le **31/01/2011** à **21:09**

[citation]il demande la garde alternée car il ne veu plus me donner d argent!

[/citation]

La garde alternée ne le soustrait pas au paiement d'une pension, surtout s'il y a une grande

différence entre vos revenus.

Si c'est là sa seule motivation, laissez le faire. mais en attendant continuez les poursuites pour le paiement de la pension.

Par **lamartine**, le **31/01/2011** à **22:27**

merci, c'est toujours difficile , je pense avoir peur des représailles!!!
Ses mots et ses gestes peuvent être dure, les menaces! et j appréhende cette étape!
mais j espere pouvoir faire confiance en la justice!
je n ai pas confiance quand il a nos filles!!!j ai souvent peur qu il leur arrive quelque chose!

Par **lamartine**, le **01/02/2011** à **17:34**

bon c' est partis je viens de recevoir les premier message de menace il me dit qu il va m enlever la garde !!! est ce possible?

Par **Marion2**, le **01/02/2011** à **17:54**

Envoyez lui un courrier recommandé AR (gardez une copie pour vous, ça pourra certainement vous servir auprès du JAF) en le mettant en demeure de cesser l'envoi de ces messages diffamatoires sous peine d'une plainte à son encontre.
S'il refuse le recommandé, il vous sera retourné par la poste. Vous le gardez sans l'ouvrir et vous le donnerez ainsi au JAF.

Ce sont des SMS qu'il vous envoie ?

Par **lamartine**, le **01/02/2011** à **19:10**

oui ce sont des sms!!! que je garde de côté! mais il me dit qu il va me les enlevées!!!! qu elle angoisse !

Par **Melanie555**, le **01/02/2011** à **21:34**

Il joue avec vos nerfs. Ne vous laissez pas déstabiliser. Suivez les conseils de Marion.

Par **lamartine**, le **02/02/2011** à **11:30**

en effet il joue avec moi! cela depuis toujours!! je me suis toujours plié a ce qu'il voulait donc là il ne supporte pas!!!
ais je des risques de perdre la garde ?
Puis il me demande d'avoir la garde que de notre plus grande fille!!! est ce possible?
je trouve inadmissible qu'il veuille séparer nos filles!! alors qu'elle on toujours été ensemble!!
est ce que un juge accepte de séparer des enfants?
est ce que le fait qu'il m'ait frappé qd j'étais enceinte peu joué en ma faveur?
je ne sais plus quoi faire!!!
j'ai besoin de conseil !
avec quel argument puis je être sûre de garder la garde de mes filles? est ce que le fait que je n'ai pas de travail, peut être un motif pour qu'il est mes filles???

Par **Melanie555**, le **03/02/2011** à **11:55**

Envoyez lui la lettre recommandée pour lui demander de cesser ses propos diffamatoires. Cette lettre, rajoutée au fait que vous n'avez pas hésité à le faire poursuivre par un huissier lui montreront que vous savez et pouvez aussi vous défendre quand il le faut. Il comprendra petit à petit que vous "n'avez plus peur".

Par **bts13**, le **03/02/2011** à **12:17**

Bonjour,

Je suis étudiante BTS, pour l'obtention de mon diplôme, je dois présenter à l'orale et sur dossier une étude de marché sur un thème innovant. J'ai choisi de m'orienter sur le thème de la séparation, afin de m'appuyer sur des données concrètes et illustrer mon rapport, j'ai élaboré ce questionnaire. Je remercie toutes les personnes qui prendront le temps d'y répondre.

Le questionnaire est disponible grâce à ce lien, il suffit de faire un copier coller :

<https://spreadsheets0.google.com/embeddedform?formkey=dG1CU0F3UkhoaFFjTmdTU25JdUpPM2c6MQ>

Merci

Par **lamartine**, le **04/02/2011** à **08:19**

je n'arrive pas à trouver votre questionnaire ! votre lien ne fonctionne pas!!!!

marion et melanie, je vous remercie sincèrement pour vos conseils!!! si vous avez le temps de répondre aux questions que j'ai demandé sur mes filles se sera très sympa!!!
merci bcp pour le temps que vous me consacrez! je vois que la solidarité existe encore en ce

monde capitaliste!!!!!!!